

JEAN-MARIE KERHERNO

PRÉSIDENT DE L'OPPBTB

Quel regard portez-vous sur l'année 2022 ?

Jean-Marie Kerherno : En dépit de certaines difficultés comme la pénurie de matériaux, la hausse du coût de l'énergie et la disponibilité du personnel, l'activité dans le BTP est restée très porteuse en 2022. En matière de sinistralité sur les chantiers, nous avons observé une recrudescence d'accidents pour laquelle, pour le moment, nous n'avons pas d'explication. Néanmoins, nous pouvons légitimement penser que la tendance baissière des accidents (vérifiée par les statistiques de l'Assurance maladie et mesurée à travers la baisse du taux de fréquence des accidents) se poursuit dans un temps plus long.

Christian Baix : La recrudescence des accidents sur l'année 2022 montre la pertinence des actions de prévention et souligne l'intérêt de les développer. L'actualité a également été marquée par le projet de loi de réforme des retraites qui a permis de parler de la pénibilité et de l'usure professionnelle. Malheureusement, les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques chimiques demeurent les oubliés de ce débat. Par ailleurs, si la réforme prévoit des mesures de réparation, elle ne donne en revanche pas toute sa place à la prévention et n'incite pas suffisamment à des actions en la matière.



L'OPPBTB a la conviction que, pour induire des changements durables dans une société, la formation des jeunes générations est une étape incontournable. La formation initiale est donc l'un des enjeux clés de notre plan stratégique @Horizon2025.

Jean-Marie Kerherno,
président de l'OPPBTB

Quel bilan tirez-vous de l'application du plan @H2025 ?

J.-M. K. : En renforçant notre présence sur le terrain, ce plan stratégique nous permet de mieux comprendre les besoins des entreprises et donc de mieux les accompagner dans le déploiement de leurs actions de prévention. Ce plan comprend également un volet qui propose de changer de regard sur la prévention, de l'envisager non plus comme une contrainte, mais comme une source de performance pour l'entreprise. Nous sommes convaincus que cette approche est un levier puissant pour les entreprises et qu'elle les incitera à aller plus loin dans leurs démarches de prévention. Nous comptons d'ailleurs rendre ce message plus lisible en 2023, notamment sur

nos réseaux sociaux, et mobiliser nos partenaires et les entreprises pour les amener à envisager la prévention comme une source d'opportunités à part entière.

C. B. : La présence sur le terrain favorise également la remontée et le partage des bonnes pratiques pour qu'elles profitent au plus grand nombre. Dans ce contexte, nous avons produit une documentation abondante (+ 26,52 % de nouveaux contenus) pour renforcer la prévention sur les chantiers. L'année 2022 a également vu l'aboutissement de l'application Check Chantier qui permet à chaque ouvrier d'emporter avec lui un outil simple et efficace pour optimiser en temps réel son intervention. Notre plan @H2025 a aussi permis la création d'un nouveau site, preventionbtp.fr, qui met à

CHRISTIAN BAIX

VICE-PRÉSIDENT DE L'OPPBTB



Nous voulons aboutir à une réglementation mieux adaptée à la réalité du terrain et qui protège mieux les professionnels du BTP.

Christian Baix,
vice-président
de l'OPPBTB

disposition des professionnels de l'information et des solutions en prévention faciles à mettre en pratique. Le digital est une solution puissante pour améliorer la prévention des métiers actuels, celle de ceux à venir, mais aussi pour toucher le plus grand nombre de travailleurs. Il faut conjuguer présence terrain et digital pour un impact maximum.

Que souhaitez-vous pour l'année 2023 ?

C. B. : En 2023, nous allons déployer deux campagnes ciblées, l'une sur les risques musculo-squelettiques, l'autre sur l'hygiène. Nous comptons également consolider notre action en cas d'accidents graves et mortels : concrètement,

nous voulons gagner en réactivité sur ce sujet et nous rendre sur le chantier dès que possible après un événement afin de recueillir les faits qualitatifs et d'en établir les causes. Nous comptons continuer à saisir les opportunités de la technologie en accompagnant la R&D et en partageant les solutions innovantes avec les professionnels (je pense notamment ici aux exosquelettes ou au bracelet détecteur de coup de chaleur que nous avons contribué à mettre au point en 2022). Sur le plan législatif, nous souhaitons faire avancer plusieurs dossiers techniques pour aboutir à une réglementation mieux adaptée à la réalité du terrain et qui protège mieux les professionnels du BTP. Le « zéro accident » sur chaque chantier reste notre objectif.

J.-M. K. : L'OPPBTB a la conviction que pour induire des changements durables dans une société, la formation des nouveaux entrants est une étape incontournable. Nous allons donc renforcer notre assise partenariale et prolonger les actions initiées cette année avec les centres de formation. Nos actions s'adressent à l'ensemble des nouveaux professionnels. En 2023, nous comptons toutefois développer celles à l'attention des créateurs et repreneurs d'entreprises. Avec eux, nous voulons optimiser dès aujourd'hui les bases des systèmes de management de la sécurité de demain. Si nous sommes ouverts aux innovations et sensibles aux risques liés aux pratiques innovantes, nous restons toutefois actifs sur des combats que nous menons de longue date, notamment sur les risques chimiques. Qu'il s'agisse de l'amiante, de la silice, du plomb, des particules minérales allongées d'intérêt, ces risques restent pour nous des sujets d'intérêt prioritaires. À titre d'exemple, à l'instar de ce que nous avons fait pour l'amiante, nous allons continuer notre cartographie des chantiers concernés par la silice. En plus de cet état des lieux, nous proposerons des préconisations pour améliorer les pratiques et les moyens de protection afin de réduire l'exposition des professionnels à ce risque grave. ●